

CA S'EST PASSÉ...

Vendredi 14/01

Présence du CCUIC à la cérémonie des vœux de Mme le maire aux associations.

Mardi 18/01

Rassemblement à Chambéry contre la loi Loppsi 2 (V. verso).

ET CA VA SE PASSER...

Saedi 22/01

3ème rencontre nationale des AG interpro à Chambéry, Maison des Associations dès 9h.

Jeudi 27/01

Appels à la grève et manif devant le palais de justice de Chambéry à l'occasion de la comparution des membres du CCUIC inculpés.

Samedi 29/01

Couscous de "France Palestine Solidarité Savoie" en soutien à l'initiative "Un bateau français pour Gaza" (Chambéry le Haut).

Mardi 8/02

Rassemblement devant le tribunal d'Albertville pour le libre choix face à la vaccination contre la FCO (Article et covoiturage au verso).

Les semaines prochaines

AG lundi 12h30 et mercredi 18h30, Maison des Associations.

Quelques sites d'informations alternatives de la région :

www.lavoixdesallobroges.org/
tvnetcitoyenne.com/
<http://rebillyon.info/>
<http://grenoble.indymedia.org/>
www.librinfo74.fr

Contact :

Abonnez-vous à la liste de diffusion en envoyant un mail à nycollin_co@yahoo.fr

Retrouvez-nous sur le blog et le forum de Chambé en lutte :

www.chambeenlutte.lautre.net
www.chambeenlutte.lautre.net/forum

Et sur le site de la coordination nationale : www.onnelacherien.org

QUI SONT LES VRAIS CASSEURS ?

Voici donc un épisode supplémentaire à la réponse répressive et judiciaire du pouvoir face aux mobilisations de cet automne. Non seulement le gouvernement n'a eu aucune considération pour la contestation (mais cela n'aura surpris personne), non seulement il a eu une réponse répressive disproportionnée au moment des mobilisations (nous n'oublions pas les violences policières d'octobre novembre à Chambéry et ailleurs), mais il enfonce à présent son clou destructeur en tentant, sur le terrain judiciaire, de déstabiliser le mouvement social. Cela en dit long sur les intentions, les méthodes et l'idéologie de ces casseurs : aucun dialogue social, on impose rapidement et inexorable-



ment une politique rouleau compresseur et on exécute la besogne tant qu'on est au pouvoir. Les valeurs de solidarités sont soigneusement bafouées, le monde du travail bascule dans la précarité, les services publics sont lentement démantibulés au profit d'une compétition sauvage et impitoyable qui dresse les citoyens les uns contre les autres. Pendant ce temps, les richesses continuent de s'accumuler chez ceux qui en avaient déjà, tout en s'amenuisant encore chez ceux qui en avaient peu.

Ce sombre tableau est celui de la France. Celle de Stéphane Hessel, celle d'Albert

JEUDI PROCHAIN COMPARAÎTRONT LES 6 COPAINS DU CCUIC AU TRIBUNAL DE CHAMBÉRY POUR "ENTRAVE À LA CIRCULATION DES TRAINS" APRÈS AVOIR ÉTÉ VUS TRAVERSANT LES VOIES, DANS LE CADRE DES ACTIONS CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES CET AUTOMNE.

Jacquard, celle des droits de l'homme. Déjà peu enclins au patriotisme, comment pourrions-nous être fiers de ce pays-là ? Comment allons-nous pouvoir y vivre encore sans honte ? Peut-être en regardant ce qui se passe ailleurs : en Tunisie, par exemple, où malgré le soutien honteux de notre diplomatie au pouvoir Ben Ali, Michèle Alliot-Marie en tête, le peuple tunisien est en train de se réapproprier sa vie et son espace. C'est lui qui nous donne aujourd'hui de l'espoir.

LE SOUTIEN POPULAIRE

On tente de faire passer les militants syndicaux pour des terroristes, mais la population n'est pas dupe.

En une dizaine de jours, autour de 1400 signatures ont été récoltées sur les marchés de Chambéry, dans les entreprises et sur les pétitions en ligne pour soutenir nos camarades inculpés et demander l'arrêt de leurs poursuites. Comme cet automne, notre action bénéficie d'un fort soutien populaire. Mais ne nous démobilisons pas : nous devons être nombreux **jeudi 27 au matin dès 8h devant le palais de justice** pour faire savoir notre indignation devant les tentatives d'entrave du droit à manifester et des droits syndicaux, et faire savoir à ce pouvoir que nous ne cèderons jamais devant ses tentatives d'intimidation.

**CONTINUEZ DE SIGNER LA
PÉTITION SUR LES MARCHÉS
DE CHAMBÉRY LES SAMEDIS ET
DIMANCHES ET EN LIGNE
(LIEN SUR LE BLOG DU CCUIC)**

AUJOURD'HUI PRÉPARER DEMAIN

DE GRANDES MANIFESTATIONS, JUSQU'À TROIS MILLIONS DE PERSONNES DANS LES RUES, UNE OPINION PUBLIQUE À 70% DÉFAVORABLE AU PROJET DE CONTRE-RÉFORME DES RETRAITES, FACE À UN POUVOIR SOURD ET ARROGANT DANS SON REFUS DE NÉGOCIER ET SON ALLÉGEANCE AUX PUISSANCES FINANCIÈRES.

Le pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple, inscrit dans la Constitution, est foulé aux pieds.

Certes, l'appel à la grève reconductible suite au vote de la loi au Parlement a été trop faiblement suivi. Les blocages des raffineries, des ports et des docks n'ont pas débouché sur un blocage économique généralisé, susceptible de faire reculer le pouvoir.

Mais la justesse des revendications, l'attachement à des valeurs de solidarité et d'entraide intergénérationnelle, l'indignation devant les scandales à répétition, la conscience des intérêts du plus grand nombre ont favorisé l'apparition de nouvelles formes d'engagement dans des luttes multiformes, des coopérations entre assemblées intersyndicales et citoyens. Dans plusieurs régions de France se sont créés des collectifs unitaires, interprofessionnels, citoyens (comme le

CUIC à Chambéry), résolument tournés vers les luttes pour peser sur les décisions.

Même avec leurs limites actuelles, ces pratiques révèlent une détermination renforcée, une volonté d'auto-organisation, la conviction que l'union fait la force et qu'il faut prendre son



devenir en main. Elles posent des exigences fondamentales face aux enjeux actuels, c'est à dire aux désastres économiques, sociaux, écologiques de même qu'aux atteintes aux libertés et à la démocratie : partage des richesses, justice sociale, requalification de la démocratie, solutions alternatives au productivisme et au gaspilla-

ge des ressources...En quelques mots : en finir avec le système capitaliste qui broie les hommes et les peuples.

Comment ? En attendant sagement les présidentielles ? En se contentant de déposer un bulletin de vote dans l'urne ? En se reposant sur le principe de l'alternance politique qui ne résout rien ? En donnant un chèque en blanc aux élus ? Nous ne le pensons pas. Au contraire c'est en consacrant de l'énergie au niveau syndical dans les entreprises pour défendre les intérêts des travailleurs, en se réappropriant la politique pour la mettre au service du plus grand nombre, en s'urnissant à partir des luttes, en faisant preuve d'une solidarité à toute épreuve que nous œuvrerons pour un changement salutaire pour tous et pour la planète.

Nous devons montrer par notre capacité d'indignation mise en actions que nous ne subissons pas les mauvais coups du pouvoir. Quelque soit celui-ci au lendemain des élections, nous devons nous mobiliser pour nous assurer un avenir meilleur.

Oui, de nous dépend dès aujourd'hui le visage du futur : triste et malheureux si nous nous laissons tondre, avec un peu plus de bonheur et de perspectives à la clé si nous nous en préoccupons réellement et passons à l'action !

Vaccination animale :

Un des jackpots de l'industrie pharmaceutique ?

A l'automne-hiver 2009/10, une dizaine d'éleveurs savoyards ont fait l'objet d'un procès verbal émanant des services vétérinaires parce qu'ils ont refusé de vacciner leurs animaux contre la fièvre Catarrhale Ovine (FCO). Ils risquent, de ce fait, une amende de classe 4 pouvant aller jusqu'à 750 Euros par animal. Soutenus par le collectif FCO73 pour le libre choix face à la vaccination contre le FCO, ces éleveurs ont démontré, en refusant de vacciner leurs animaux, que la FCO n'est pas une catastrophe sanitaire, qu'il est possible de la soigner par des méthodes alternatives et que la plupart des animaux ont vécu cette maladie avec sérénité en développant une immunité naturelle permanente... Bref, que l'on pouvait l'affronter sans verser des dizaines de millions d'euros à l'industrie pharmaceutique et sans introduire dans la chaîne alimentaire des adjuvants de vaccins aux effets incertains.

Le 8 février, un éleveur savoyard sera le premier à être convoqué en justice, alors que depuis fin juillet 2010, le gouvernement a annoncé la levée de l'obligation vaccinale...

Un rassemblement de soutien se tiendra le jour de la comparution, le :

Mardi 8/02 à 8h00 devant le tribunal d'Albertville.

8h00 : Rassemblement

8h30 : Conférence de presse

9h00 : Début du procès

Un covoiturage est organisé depuis Chambéry, rendez-vous à 7h00 sur le parking de Carrefour Bassens.

LOPPSI 2 : CE QU'EN PENSE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

La Ligue des Droits de l'Homme-Section de Chambéry tient à alerter sur les dérives dont ce texte particulièrement liberticide est porteur. Toujours plus d'Etat pénal pour toujours moins d'Etat social, ce n'est pas répondre aux attentes de pans entiers de notre société durement touchés par la crise.

Par ailleurs, ce sont de véritables moyens pour la Justice qu'il faut et non de nouvelles lois qui augmentent sans aucun bénéfice humain le taux déjà alarmant de la surpopulation carcérale.

- Légiférer sans cesse en empilant les textes pénaux au point que la population ne reconnaisse plus sa propre Justice génère un profond malaise et cette distance met en péril le lien avec l'institution.

- Faire appel à "une réserve civile de la police" pour remplir certaines tâches de police sème la confusion quant au rôle de chacun ; la sécurité publique responsabilité de l'Etat incombe à la fonction publique.

- Punir, chasser de leur logis, détruire l'habitat des gens qui subissent ou choisissent des habitats hors normes (squats, cabanons, yourtes, camions) manifeste un acharnement envers les plus démunis : quand la loi est utilisée pour opprimer le pauvre, alors nous ne sommes plus en République.

- Enfin, la multiplication de la vidéosurveillance, même renommée vidéoprotection, n'apporte pas de vraie réponse en matière de sécurité, à preuve les reculs en la matière des grandes villes anglosaxonnes. En revanche, des caméras partout et des mouchards dans les ordinateurs préfigurent une société où la sûreté républicaine n'est plus assurée ; où le citoyen n'est plus protégé contre l'ingérence de la puissance publique dans sa vie personnelle. Chacun enfin saura nommer, saura qualifier un Etat qui surveille, toujours et partout, les gens qui n'ont rien à se reprocher !

D'autres infos sur Loppsi 2 sur le site :

antiloppsi2.net